

# CONSEIL MUNICIPAL – COMPTE RENDU SEANCE DU 30/06/2020

Le Conseil Municipal s'est réuni au centre socioculturel le MARDI 30 JUIN 2020 à 18 H 30 sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Présents : MM. et Mmes HURABIELLE LYON LORRE DUCROT LESUEUR DUPOUY KALUZNY PENARD (arrivée à 19 H 40)  
PASTOUT (arrivé à 18 H 40) BARON ROCHE

Absents excusés : M. BAUJARD procuration à Mme LORRE  
Mme LEJEUNE procuration à M. LESUEUR  
M. PILLIER procuration à M. HURABIELLE  
Mme PIPERAUD procuration à Mme ROCHE

Secrétaire de séance : Mme LORRE

- Le procès-verbal de la réunion du 04/03/2020 est adopté (ancien CM).
- Le procès-verbal de la réunion du 27/05/2020 est adopté (nouveau CM).

## 1) BUDGET PRIMITIF 2020

M. le Maire présente à l'appui de divers documents le budget primitif 2020 élaboré lors de la réunion de la commission des finances du 23 juin et concernant notamment :

- section de fonctionnement :
  - . les participations aux différents syndicats intercommunaux
  - . les recettes principales et dotations de l'Etat et de la CDC
  - . le relèvement des taux communaux d'imposition de 1 % adopté à l'unanimité (FB 18,06 % - FNB 40,01 %)
  - . le maintien du taux de la TH à 14,93 % dans le cadre de la réforme de cette taxe
- section d'investissement :
  - . l'acquisition de mobilier (mairie/cantine) et de matériel informatique (mairie/écoles)
  - . le changement de portes d'entrée (mairie/local associatif/école maternelle)
  - . le remplacement de portes vitrées (bibliothèque)
  - . l'achat de matériel technique (atelier)
  - . la restauration de biens de l'église (statues, bateau ex-voto)
  - . les frais d'étude des missions CIT (projets aménagement rues des Vieilles Rames et de la Mairie)
  - . les travaux du SDE 18 liés aux opérations d'extension / rénovation de l'éclairage public
  - . les recettes prévisionnelles (récupération TVA, taxe d'aménagement, subventions, emprunt)
  - . l'affectation du résultat de l'exercice 2019 approuvée à l'unanimité (14 937,24 €).

A l'issue d'un vote, le CM adopte à l'unanimité le budget primitif 2020 qui s'équilibre à :

- . 812 626 € en fonctionnement
- . 181 602 € en investissement

L'assemblée décide également à l'unanimité :

- d'admettre en non-valeur la somme de 713 € (pertes sur créances irrécouvrables)
- de fixer sans augmentation les tarifs cantine/garderie pour l'année scolaire 2020/2021 :

. repas maternelle	2,65 €	. garderie mensuelle	19,00 €
. repas primaire + adultes	3,00 €	. garderie jour	3,00 €
- de maintenir le montant du loyer de la Sté de Chasse à 80,00 € pour 2020
- d'exonérer le loyer 2020 de la halle nautique pour une période de 6 mois (2 500 €) dans le cadre de l'aide aux activités – Covid 19
- d'allouer au CCAS une aide financière de 10 000 €
- d'octroyer à la coopérative scolaire une subvention de fonctionnement de 610 €
- de louer la salle des fêtes des Fourmis à M. TAMIN qui en a fait la demande pour des réunions de préparation des journées de chasse pour la saison 2020/2021 au tarif forfaitaire de 700 €
- de consentir à titre de bail à loyer après examen des demandes, le logement n° 1 de la Cure à M. FOUCRIER à compter du 01/08/2020 moyennant un loyer mensuel de 400 €.

## 2) COMPTE-RENDU D'ACTIVITES / POINT SUR LES TRAVAUX

### Réseaux

L'assemblée note que dans le cadre des différents travaux devant être réalisés sur la commune, des arrêtés de circulation ont été délivrés aux entreprises :

- EIFPAGE et sous-traitants (déploiement de la fibre optique)
- BBF Réseaux (bouclage d'antennes suite à la pose des réseaux ENEDIS)
- SPTP (tranchée pour branchement antenne relais ORANGE).

### Travaux

Suite à la réunion de la commission « Travaux » du 29 juin, le CM :

- fixe la liste des travaux qui sont programmés en priorité :
  - . l'achat de 2 photocopieurs pour la mairie et l'école (3 750 € HT)
  - . la rénovation du portail et du portillon de l'école maternelle ainsi que celui du local associatif (2 129,19 € HT)
  - . le changement des portes vitrées à la bibliothèque (5 190,90 € HT)
  - . le remplacement des portes d'entrée de la mairie et du local associatif (4 930 € HT) ainsi que celles intérieures de la mairie (1 921,76 € HT)
- autorise M. le Maire à signer avec VEOLIA un contrat de maintenance concernant le contrôle des bornes incendie implantées sur la commune
- fait le point sur les travaux d'entretien des chemins et espaces verts réalisés actuellement par 2 entreprises
- programme de recourir aux services de l'association ASER durant le mois d'août pour des missions de nettoyage/désherbage.

### Affaires scolaires

Il est fait le point sur le fonctionnement de l'école suite à la mise en place d'un nouveau protocole allégé à compter du 22 juin (retour de 77 % des élèves, liste du personnel communal disponible, non réouverture de la cantine et de la garderie, appel aux membres de la commission « service minimum école »).

M. BARON et Mme ROCHE rapportent les questions soulevées lors du dernier conseil d'école du 25 juin au sujet de la prochaine rentrée scolaire (reprise des services cantine/garderie, présence des agents municipaux affectés à l'école ...) et demandent si certaines informations peuvent déjà être communiquées aux parents d'élèves. M. le Maire précise que dès la 2<sup>ème</sup> quinzaine du mois d'août, un point sur la situation sanitaire sera réalisé en vue de pouvoir organiser dans les meilleures conditions possibles la rentrée de septembre avec la mise en place de solutions de remplacement si nécessaire (livraison de repas, recours à des emplois temporaires).

L'assemblée note également que :

- la remise de livres aux 17 enfants entrant en 6<sup>ème</sup> sera effectuée par Mmes LORRE et KALUZNY le 2 juillet à partir de 15 H 30
- les effectifs provisoires pour l'année scolaire 2020/2021 sont estimés à 104 élèves
- une modification sera apportée au niveau de la répartition des classes (PS-MS, GS-CE1, CP-CE2, CM1-CM2) et d'une organisation interne du fait de la capacité d'accueil limitée dans la classe de la Directrice
- l'équipe enseignante ne subira aucun changement
- la proposition relative au diagnostic de la qualité de l'air (QAI) dans les bâtiments scolaires présentée par BUREAU VERITAS s'élève à la somme de 3 012 € HT.

### **3) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

Après avoir indiqué que les convocations et les comptes-rendus des réunions de la CDC sont diffusés à chaque conseiller, M. le Maire fait le point sur les dossiers concernant :

- le vote des différents budgets programmé lors du conseil communautaire du 1<sup>er</sup> juillet
- l'instauration d'une taxe Gémapi (gestion des milieux aquatiques)
- l'avancement du chantier de construction d'un bâtiment enfance-jeunesse à Cours-les-Barres (achèvement des travaux fin septembre, visite de l'Inspection du Travail)
- l'élaboration du PLUI (dossier mis à disposition pour consultation et transmis pour avis aux personnes publiques associées, enquête publique prévue avant la fin de l'année 2020)
- la mise en place le 17 juillet à partir de 14 H 00 du nouveau conseil communautaire issu du résultat des élections municipales dans les 12 communes de la CDC.

### **4) DIVERS**

L'assemblée :

- prend acte qu'une liste de contribuables sera proposée aux services fiscaux chargés de constituer la commission communale des impôts directs (6 titulaires et 6 suppléants)
- émet un avis favorable sur la vente par la SA FRANCE LOIRE d'un logement situé dans le lotissement des Fourmis (n° 54 rue des Ormes)
- dresse la liste des conseillers qui procéderont à la distribution du bulletin municipal par quartier
- est informée que la prochaine réunion du CM aura lieu le 10 juillet à 18 H 30 afin de désigner les délégués et suppléants pour les élections sénatoriales du 27 septembre dans le département du Cher.

M. LYON signale que :

- une réunion sera organisée le 8 juillet avec le service Ad'ap du SDE 18 afin de mettre à jour les dossiers d'accessibilité de différents bâtiments communaux pour l'obtention de dérogations
- une intervention du SDE 18 a été sollicitée pour remédier aux problèmes récurrents rencontrés sur le réseau d'éclairage public (rond-point du Guétin, rue des Mariniers / rue au Dau)
- une plaquette d'information concernant l'élagage des arbres situés à proximité des lignes électriques est en cours d'élaboration (HT par Enedis, BT par propriétaires).

M. DUCROT :

- souligne la recrudescence d'incivilités sur la commune (nuisances sonores, dégradations de biens publics, vol de bottes de foin retrouvées rue des Ormes ...)
- remercie les riverains qui ont taillé les haies de leurs propriétés qui empiétaient sur les trottoirs et indique qu'il va poursuivre ses demandes d'interventions
- note qu'il convient de prévoir l'installation d'un nouveau caniveau de pluvial allée de la Boulaise
- fait le point sur les travaux à la charge du bailleur et du locataire concernant le magasin de vêtements au Guétin.

Mme KALUZNY :

- signale des nuisances sonores (motos) aux abords du pont des Caillettes et des plaques d'égout endommagées dans la traversée de La Grenouille
- demande si un aménagement du bas-côté de la route du Guétin à La Grenouille pourrait être envisagé pour la sécurité des piétons et note que le Centre de Gestion de la Route devra être contacté à ce sujet.

Mme PENARD s'interroge sur les limites des domaines public et privé au niveau du lotissement situé rue des Vieilles Rames.

Mme DUPOUY constate qu'un chien aboie de manière intempestive dans le quartier des Vieilles Rames et suggère d'insérer un article sur ce problème dans un prochain bulletin municipal.

- Séance levée à 21 H 10 -